

E. La dictée : quelques exemples pour diversifier les situations de dictée en classe au cycle 2 / Document 4
(Françoise Dalmières, CPC Le Mans 1 & Catherine Lebreton, CPC Allonnes)

1. Vers la dictée : pourquoi apprendre très tôt à mémoriser l'écriture des mots ?

1er objectif : rendre les élèves conscients qu'ils peuvent mémoriser l'écriture des mots qu'ils ont analysés en lecture.

Quand un mot est découvert, analysé, réinvesti dans des phrases par les élèves, il arrive un moment où il faut demander aux élèves : « qui a tel mot dans sa mémoire et peut l'écrire sur l'ardoise ? »

Ce travail se fait tous les jours, à l'issue de la séance de lecture.

On commence par les mots « outils » mais ensuite ce stock de mots connus « par cœur » va s'élargir et va servir de référence pour le travail grapho-phonétique (analyse ; recherche d'analogies) mais aussi pour écrire !

2ème objectif : aider les élèves à trouver une méthode pour mémoriser ces mots :

C'est là où ils réinvestissent le travail sur le découpage en syllabes, les remarques sur les graphies.

Ce travail se fait en classe, tranquillement tout au long du CP. Demander aux élèves de faire ce travail chez eux les met en difficulté. Il faut les amener à observer l'orthographe des mots, à poser des questions aux adultes, à prendre confiance en eux sans la crainte paralysante de « faire des fautes » !

3ème objectif : utiliser cette méthode afin d'être capable d'écrire une liste de mots mémorisés.

On peut reprendre la méthode de la « **dictée sans erreur** », ou dictée différée, où on a le droit de copier si on ne sait plus écrire le mot.

Cf l'ouvrage d'Ouzoulias « les MACLÉ » p84.

Mise en œuvre : par exemple, une liste de mots a été travaillée. Cette liste est collée au verso de la feuille où les élèves vont écrire. Si l'élève ne sait plus, il a le droit de retourner la feuille pour regarder comment s'écrit le mot. Il est obligé de le mettre en mémoire de toute façon pour l'écrire au recto... les progrès se mesurent au nombre de mots qui ont demandé un regard au verso.

Cet exercice doit favoriser le doute orthographique, utile aussi quand les élèves relisent les textes qu'ils ont écrits. Ce doute doit aussi entraîner l'appel aux plus experts (l'enseignant, mais aussi les outils présents dans la classe : textes affichés, cahier référence...).

2. Exemples pour diversifier les situations de dictée

De la combinaison et l'articulation de ces formes de dictée dépendent les réussites et les progrès des élèves. On agira donc sur les variables suivantes :

- l'**objectif** : Que veut-on atteindre ? La recherche, l'essai, la négociation, la mémorisation ...

- **le domaine de compétence** : Dans quel domaine travaille-t-on ? Travaille-t-on sur le domaine lexical, grammatical, la ponctuation, la relation graphophonologique, la connaissance de l'alphabet ?...
- **la médiation possible**. Quel outil pour progresser ? Le dictionnaire, l'affichage de la classe, le manuel, le cahier de sons ...

3. Différentes dictées

a. Copie et dictée

La frontière entre les activités de copie et certaines activités de dictée est perméable.

L'élève qui s'entraîne à copier mobilise sa mémoire à court terme. L'observation de la langue écrite lors de la copie doit conduire à la structuration et la mémorisation de ses particularités. L'élève va ainsi, peu à peu, augmenter sa vitesse de stockage et sa capacité à s'auto-évaluer.

Suivant un processus parallèle, l'élève qui s'entraîne à écrire sous la dictée va solliciter et consolider sa mémoire à long terme. Il va peu à peu augmenter ses possibilités de « stockage », sa capacité à s'auto-évaluer.

En pratiquant les deux activités simultanément (de copie et de dictée), l'élève va mémoriser des lettres, des syllabes, des mots, des groupes de mots, la ponctuation, les accords... Il va également mobiliser sa compréhension du texte, ses connaissances du lexique, des accords, etc. et acquérir le « **doute orthographique** ».

A condition que ces activités fassent l'objet d'un apprentissage.

En aucun cas, ces activités se suffisent à elles-mêmes : cela signifie la mise en place de situations qui permettent à l'élève de se poser des questions sur ce qu'il écrit : **savoir, douter, revenir en arrière, relire, comparer, corriger**, sont des attitudes qui se construisent avec le **guidage du maître**.

Pour les dictées, les mots choisis seront les mots les plus fréquents : les enseignants doivent donc s'appuyer sur la liste de fréquence (voir Ressources en fin de chapitre)

b. Types de dictée (d'après <http://www.etab.ac-caen.fr>)

Quelques exemples :

Dictée à l'adulte :

Obj : émettre des idées, les organiser, produire un texte à l'oral en tenant compte des contraintes de l'écrit, élaborer un texte qui résume, va à l'essentiel.

L'enseignant fait rappeler oralement les éléments essentiels d'une histoire ou d'un événement vécu. Les élèves réfléchissent individuellement à une phrase qui résume le début de l'histoire ou du compte-rendu, puis communiquent au groupe leur proposition. Les autres élèves écoutent, réagissent, tandis que l'adulte guide pour reformuler et améliorer la phrase proposée. Lorsque la phrase est adoptée et répétée par deux ou trois élèves, l'enseignant trace le schéma de la phrase (un trait par mot). Un élève va au tableau redire la phrase en montrant les traits représentant

chaque mot. Un autre élève dicte la phrase. L'enseignant écrit chaque mot sur le trait qui lui correspond en le répétant en même temps à haute voix. Il relit la phrase entière avant de faire élaborer la suite.

Une seconde phrase est élaborée, puis une troisième, etc.

L'enseignant veille à introduire des mots connecteurs (hélas, car, ensuite,...)

La dictée à l'adulte, pratiquée dès la maternelle, évolue au fur et à mesure que les compétences des élèves s'enrichissent.

Progressivement, les élèves sont sollicités :

-pour rechercher dans les affichages (ou autres outils) les mots connus et les écrire ;

-pour écrire des mots inconnus mais qui sont accessibles.

Cependant, pour la rédaction de textes longs, il est conseillé à l'enseignant d'écrire la majeure partie du texte afin de ne pas lasser les élèves.

Dictée réfléchie :

Obj : analyser les mots à l'oral et essayer de les transcrire, utiliser les outils de référence et ses connaissances, développer le doute orthographique, oser écrire sans craindre l'erreur.

Le schéma de la phrase à écrire est tracé au tableau.

Deux ou trois élèves viennent au tableau répéter la phrase en montrant les traits.

La recherche s'effectue individuellement (sur un cahier d'essai) et progressivement : chaque mot, ou groupe de mots, l'un après l'autre .

L'écriture est progressive. Collectivement, le groupe classe s'interroge : les élèves lèvent le doigt pour poser des questions et apporter des réponses. (Exemple : « C'est quel [ă] ? », « C'est le an de maman »).

Puis chaque élève écrit le mot ou le groupe de mots analysé. L'enseignant circule dans la classe : il repère les erreurs, organise les remarques, répète certaines questions, demande des précisions, ou encore fait justifier telle lettre muette à la fin d'un mot. Il préconise également l'utilisation des outils de référence.

A la fin de chaque recherche, l'enseignant envoie des élèves écrire au tableau le mot ou groupe de mots sur les traits. Les autres corrigent leurs erreurs.

Il s'agit de s'interroger et de réfléchir ensemble à la façon dont les mots peuvent s'écrire et de justifier les réponses. L'enseignant doit adopter une attitude bienveillante afin que les élèves ne soient pas culpabilisés par leurs erreurs et osent écrire.

La phrase peut être recopiée pour une mise au propre.

Dictée à trous :

Obj : mémoriser des mots-outils et les écrire, utiliser les outils de référence mis à disposition, trouver les mots manquants dans un texte, se

relire pour trouver ses erreurs en comparant avec le modèle.

Chaque élève reçoit un texte à trous.

L'enseignant lit une première fois le texte à haute voix, les élèves écoutent.

Il fait une deuxième lecture, les élèves suivent avec le doigt.

L'enseignant relit lentement le texte en s'arrêtant lorsqu'il manque un mot. Il dicte le mot manquant, un élève le répète puis les élèves l'écrivent seuls en silence.

Lorsque la dictée est terminée, l'enseignant ou un élève (suivant les compétences des enfants) relit le texte.

La correction est collective : des élèves viennent écrire au tableau les mots, les autres corrigent.

Il est important de laisser une place suffisante dans le texte, pour écrire le mot manquant et de prévoir les lignes pour guider les élèves.

Afin de faciliter la correction collective, l'enseignant aura pris soin de reproduire le texte à trous au tableau avant la dictée (ou utiliser un rétroprojecteur).

Affichages :

Les textes et mots de référence affichés dans la classe ne doivent pas être cachés ; certains enfants ont déjà beaucoup de difficultés à mémoriser les mots et à les retrouver dans les affichages. Ainsi, une liste de mots individuelle peut également être donnée pour les enfants les plus en difficulté (mots dans le désordre ou non selon les enfants).

L'enseignant peut faire repérer, au moment de la correction, à quel endroit on pouvait trouver le mot dans les affichages.

Il est important d'exiger des élèves que le mot mal écrit soit récrit en entier (ne pas se contenter de rajouter une lettre en milieu de mot par exemple)

La « Dictée sans erreur » (cf. MACLE André Ouzoulias) à partir du CE1

Objectif : consolider l'orthographe lexicale

Déroulement :

1 - La dictée est préparée la veille en classe.

Les principales difficultés sont repérées par les élèves eux-mêmes ; pour chaque difficulté : recherche collective des moyens de mémoriser l'orthographe du mot qui pose problème : rapprochement avec des dérivés : (ex. « laid / laide / laideur...) ; usage d'analogies orthographiques : (pain, vilain, bain...) ; marqueurs du genre et du nombre sur la relation sujet-verbe ; homophones....

2 – Au moment de la dictée :

Le texte de la dictée est imprimé et collé au dos de la feuille sur laquelle les élèves vont écrire.

A chaque fois qu'ils ont un doute sur l'orthographe d'un mot, il leur est permis de retourner leur feuille pour y chercher le mot ou l'expression qui pose problème.

Inspection Académique de la Sarthe, Groupe Maîtrise de la langue, septembre 2010

Revenant au recto de leur feuille, ils écrivent ce mot et indiquent qu'ils ont utilisé le texte référence en soulignant ce mot (cela fait ressortir ce mot lors de la relecture, ce qui aide à la mémorisation).
Le nombre de recours au texte référence est noté par l'enfant dans une case spécifique.
Après correction, on aboutit à trois scores : nombre de mots soulignés, nombre d'erreurs d'orthographe grammaticale, nombre d'erreurs d'orthographe lexicale.
L'activité se conclut par une reprise collective (qui n'est pas une correction intégrale de la dictée): Quels sont les quelques mots sur lesquels il y a eu de nombreuses erreurs ou de nombreux recours au texte référence et comment pourrait-on les surmonter ?

Observations :

- Cette dictée ne perturbe pas l'acquisition de l'orthographe (« bon patron correct orthographique »).
- Les textes dictés doivent comporter des mots fréquents que les élèves sont susceptibles de rencontrer massivement en lecture.
- Cette dictée favorise l'acquisition de l'orthographe : représentation mentale plus analytique de l'orthographe des mots pour les mettre en mémoire.
- Pour la correction, il est déconseillé d'échanger les copies (les erreurs des uns peuvent parasiter la mémoire orthographique des autres).
- Quand le nombre d'erreurs diminue, il s'agit de les inciter à s'investir davantage dans la préparation de la dictée pour avoir moins recours au texte de référence. Pour être efficace, cette technique doit être utilisée au moins deux fois par semaine.

Types de dictée	Variantes générales	Variantes spécifiques
Dictée de phonèmes, syllabes, logatomes et mots : Les enfants doivent écrire un phonème, une syllabe, un mot, voire un logatome (mot sans signification). Le sens est écarté au profit de la « mécanique combinatoire ». Comment réussir à écrire ce que l'on vient d'entendre ? Remarques : Ces situations peuvent être courtes et régulières. L'écriture d'un logatome, par exemple, tous les matins, en arrivant dans la classe.	Variation la difficulté du contenu. On pourra proposer des phonèmes simples et/ou compliqués. Idem pour les syllabes. On pourra également faire une construction progressive. Exemple « pa » puis « pra » « ta » puis « tra » etc. - Garder ou varier le champ sémantique ou lexical. Exemple : On pourra proposer les noms suivants : bébé, maman, papa, parent ... - Allonger, complexifier les logatomes ; Commencer par dire « rapa » puis demander d'écrire dessous « rapadulo ». Cela permettant de voir quelques stratégies d'écriture. - Un mot nouveau peut être choisi, un mot de l'échelle lexical ...	Un élève pourra devenir « dictateur ». Au tableau ou sur l'ardoise, il devra écrire ce logatome pour valider ou invalider les propositions. L'élève gèrera donc la difficulté de ce qu'il propose puisqu'il aura à l'écrire lui-même (cela évite les propositions trop complexes qui mettent en avant la difficulté et non la dictée du logatome). - Proposer des syllabes, au tableau, sur la table ... La dictée de logatomes peut ainsi se composer à partir des éléments disponibles. Exemple : laisser les syllabes « mo » « ri » et « to » ... et demander d'écrire le mot

Inspection Académique de la Sarthe, Groupe Maîtrise de la langue,
septembre 2010

		« <i>moto</i> ».
Auto dictée : Chaque élève « prépare » un récit, un texte du maître ... qu'il devra écrire sous la dictée. Cette préparation est une connaissance préalable du texte qui sera dictée à l'élève.	Varier la difficulté du texte (cette difficulté peut porter sur le sens, la grammaire, le lexique ...) - Varier le support et le genre (recette, poème, extrait de conte, journal une affiche...) - Varier la mise en forme (en colonne, en ligne, texte serré ou large ...) - Varier le temps de préparation (la veille de classe, en entrant dans la classe, temps limité ...) - Varier les postures de préparation de lecture (assis, debout, dans la classe, dans la cour ...) - Varier les domaines (la lettre, les phrases, le mot Et parmi ces mots : les mots outils, usuels, de la classe ...).	-Varier les modalités de préparation (seul ou à deux sur le texte, autoriser les surlignages ...)
Dictée négociée : Elle permet aux élèves de choisir des solutions orthographiques en les argumentant et en utilisant les outils de référence de la classe (fichier de sons, affichages mots de références...) ou institutionnels (dictionnaires...). Les élèves regroupés par 2 ou trois (niveau homogène), discutent de leurs choix orthographiques et doivent produire une seule phrase sur laquelle ils se sont mis d'accord. C'est cette phrase qui est proposée comme objet de réflexion. Chaque groupe défend son parti pris et l'explique devant la classe. La construction du savoir est collective. La verbalisation permet de conscientiser les niveaux du système orthographique et les observations que fait l'enseignant permettent de repérer les difficultés récurrentes qui feront l'objet d'une analyse ou d'une leçon ultérieure. La dictée négociée pourra être pratiquée en amont d'un travail orthographique en cours d'apprentissage ou en phase de réinvestissement. Cette dictée est évolutive et peut porter sur des mots en début de cycle (GS) puis des phrases de plus en plus complexes (à la fin du cycle2).		-Après une dictée faite individuellement, on s'associe à une autre personne pour « négocier » nos écrits. Une correction collective est alors proposée. -Varier le nombre de correction possible. Possibilité, par exemple de négociation plus large, d'affichage des différentes productions. -Ne pas créer de « leader » par une association trop décalée : l'un devenant celui qui corrige tout perdant l'intérêt des échanges cognitifs. -Utiliser des domaines précis en cycle 2 : l'accord du verbe, la distinction d'un phonème ...

Avec les plus jeunes, cette pratique s'apparente à des activités d'écriture tâtonnée. <i>Réf : travaux de Carole Tisset, IUFM Versailles</i>		
Dictée à propositions multiples : Une situation qui entraîne un choix dans l'écrit. Ce choix peut s'opérer dans l'écriture de l'élève grâce à de nombreux outils mis à disposition qui deviendront une variante dans leur choix et leur utilisation. L'élève doit compléter un mot, un texte à trous mais il peut choisir une étiquette, associer une image ... Remarques : Beaucoup de situations de jeux sont à aborder dès la GS. On tâtonne pour écrire un prénom de la classe. On choisit parmi les propositions ou l'on vérifie dans la liste ...	-Varier les réponses possibles. Une phrase étant écrite, l'élève doit compléter avec une ou plusieurs propositions. -Varier l'accès à ces propositions. Dans la classe, sur le cahier, au tableau, dans une liste, avec pièges ...dans la liste du cahier de mots, dans un ouvrage sur les animaux ... -Utiliser le jeu de la syllabe infernale : tous les mots à trouver commencent, par exemple, par « ma » -On insiste sur des phonèmes proches dans les choix proposés.	-Compléter un mot commencé (par exemple, on a écrit « rou », écrire « rouge ») -Utiliser ou non les outils de la classe -Utiliser l'oral avant, pendant ou après le passage à l'écrit (Pourquoi ce choix ? Quelle règle as tu utilisée ? etc.) -On utilise le sens pour retrouver l'orthographe. Exemple : choix entre des homonymes en CE1 ou la bonne couleur en GS.

Ressources pour la copie et la dictée :

<http://www.etab.ac-caen.fr/ecaugue/pedag/JeanChristophe/AnimCopieDictee/CopieDictee.htm>
http://www.iensannois.ac-versailles.fr/IMG/pdf/situations_dictees.pdf
http://www.lille.iufm.fr/passages/article.php3?id_article=308
<http://www.uvp5.univ-paris5.fr/TFL/TFL.asp>

Ressource liste de fréquence :

<http://www.eduscol.education.fr/?/DO102/liste-mots-frequents.htm&./D>